

Rapport public Parcoursup session 2023

Lycée agricole Olivier De Serres - BTS - Agricole - Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux bac pro
Lycée agricole Olivier De Serres - BTS - Agricole - Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole	Jury par défaut	Autres candidats	5	311	17	27	5	44
	Jury par défaut	Bacheliers professionnels toutes séries	11	29	20	26	5	44
	Jury par défaut	Bacheliers technologiques toutes séries	7	45	28	36	5	44

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

S'intéresser à la gestion des entreprises agricoles et à leur environnement social, économique et juridique/S'intéresser à la conduite des productions agricoles végétales et animales/Disposer de compétences d'analyse des données de gestion/Disposer de capacités de prise de décisions, d'organisation et d'autonomie/Disposer de compétences en matière d'expression écrite et orale pour communiquer et argumenter/Disposer de compétences collaboratives et d'animation d'équipe dans une démarche de projet.

Attendus locaux

Le futur étudiant de BTS ACSE doit être :

- Ouvert aux pratiques agricoles innovantes
- Motivé par la gestion de l'entreprise
- Rigoureux et autonome

La formation organisée par modules repose à la fois sur des compétences générales (communication, économie, langue vivante, informatique et mathématiques...) et des compétences scientifiques et techniques (Comptabilité et gestion, Sciences et techniques agronomiques, Droit rural et fiscalité...)

Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Périodes de stages: Quatre périodes principales de stage

- Février-mars : 2 semaines
- Juin-juillet : 6 à 8 semaines
- Octobre-novembre : 2 semaines
- Février-mars : 2 semaines

Le stage principal d'une durée de 8 à 10 semaines donne lieu à la rédaction d'un rapport de stage.

Projets tutorés: mise en place de travaux en partenariat avec des agriculteurs et des organisations professionnelles telles que la Chambre d'Agriculture. Ils permettent de mettre en œuvre de façon très concrète des compétences acquises au cours de la formation.

Particularités du BTSA ACSE à AUBENAS :

La formation prend appui sur :

L'exploitation du Lycée : Ferme Expérimentale Caprine du Pradel, exploitation viticole...

Des structures agricoles diverses de l'Ardèche et des départements voisins, le plus souvent impliquées dans des projets locaux et bien insérées dans leur territoire.

Modules d'initiative locale :

- Transformation des produits agricole : fromage de chèvres et vinification. Accompagnement aux activités de pleine nature

L'EPS se fait sous forme de stages : randonnée, escalade, ski, plongée...

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Un pré-classement est effectué à partir des notes obtenues par l'élève en 1ère et en Terminale (et également à partir des notes obtenues à l'examen pour les candidats déjà titulaire d'un baccalauréat). La commission prend connaissance de l'onglet "projet de formation de l'élève" ainsi que de l'onglet "activités et centre d'intérêt". Elle peut bonifier le dossier de l'élève en se basant sur ces 2 critères. Le classement général est effectué en tenant compte du pré classement algorithmique et des éventuels bonus attribués (fourchette de 1 à 4 points pour motivation, projet, expérience, parcours personnel) Pour les bacs professionnels, le traitement est le même mis à part que sont étudiés et classés dans un premier temps l'intégralité des bacs pros participant à l'expérimentation STS et ayant un avis favorable. Viennent ensuite les dossiers n'ayant pas cet avis ou n'étant pas renseigné par l'établissement d'origine.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Les membres de la commission de recrutement ont accès à votre dossier parcoursup anonymé. La commission de recrutement est composée de la manière suivante : Directeur adjoint, enseignants responsables de la filière en question (2 enseignants), le secrétaire responsable du service scolarité. La commission lit l'intégralité des projets de formation ainsi que l'onglet activités et centre d'intérêt censé refléter la motivation du candidat. Elle décide en fonction de ces éléments d'attribuer ou non un bonus à la candidature. Trop de candidats ne remplissent pas ces 2 onglets ou de manière trop succincte. Le classement du dossier est alors uniquement fonction de l'algorithme de départ . Il est important de faire ressortir dans ces 2 onglets toutes leurs expériences personnelles. De même, il est fortement conseillé de ne pas s'appuyer sur les modèles de projets de formation type que l'on peut trouver sur Internet. Il est recommandé aux élèves d'utiliser la possibilité qui leur est offerte de joindre des documents à leur dossier (attestation, engagement,). Ce ne peut être qu'un plus à leur dossier. De même il est conseillé de parler de son expérience hors stage de formation si elle existe, plutôt que de mentionner l'intégralité des maitres de stages rencontrés dans la formation.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des voeux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Notes	Notes des bulletins de 1ere et Terminale.	La moyenne générale des 5 bulletins (ou 3 si semestres) est prise en compte Coef 1. En plus nous prenons en compte les matières suivantes affectées d'un coefficient 1 : Maths, Physique Chimie, Français (notes obtenues aux épreuves anticipées), Économie, Anglais et biologie. Les notes prises en comptes sont celle des matières présentes sur les bulletins de 1ère et Term. Pour les élèves titulaire du Baccalauréat, les notes obtenues au Baccalauréat sont prises en compte.	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compétences académiques	Compétences en économie /gestion	Les compétences en économies sont appréciées.	Complémentaire
Savoir-être	Compétences transversales	Autonomie et travail sérieux	Évaluation de la fiche avenir	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	Motivation explicite et projet professionnel affirmé.	La motivation sera évaluée au travers du projet de formation du candidat ainsi que son projet professionnel.	Essentiel

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des voeux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Bonus	Engagement scolaire et hors scolaire	L'engagement complémentaire ou une activité complémentaire ou périscolaire au cours de l'année de Terminale est apprécié (Exemple : Responsabilité club eco citoyen, délégué, sapeur pompier bénévole, jobs,)	Complémentaire

Signature :

Matthieu PREVOST,
Proviseur de l'établissement Lycée agricole Olivier
De Serres